

Penser avec Michel Foucault
Les mardis de la philosophie

Sébastien Laoureux
Université de Namur

28 février 2017

Troisième séance

La prison est-elle vouée à l'échec?

Plan de cette séance

- 1. La prison, une humanisation du châtement ?*
- 2. Le Panopticon*
- 3. La prison, une hétérotopie ?*
- 4. La prison est-elle vouée à l'échec ?*

Surveiller et punir, l'ouvrage est publié en 1975.

En **1970**, Foucault a été élu au Collège de France. Les années 70 sont notamment marquées par ses engagements et ses prises de positions politiques.

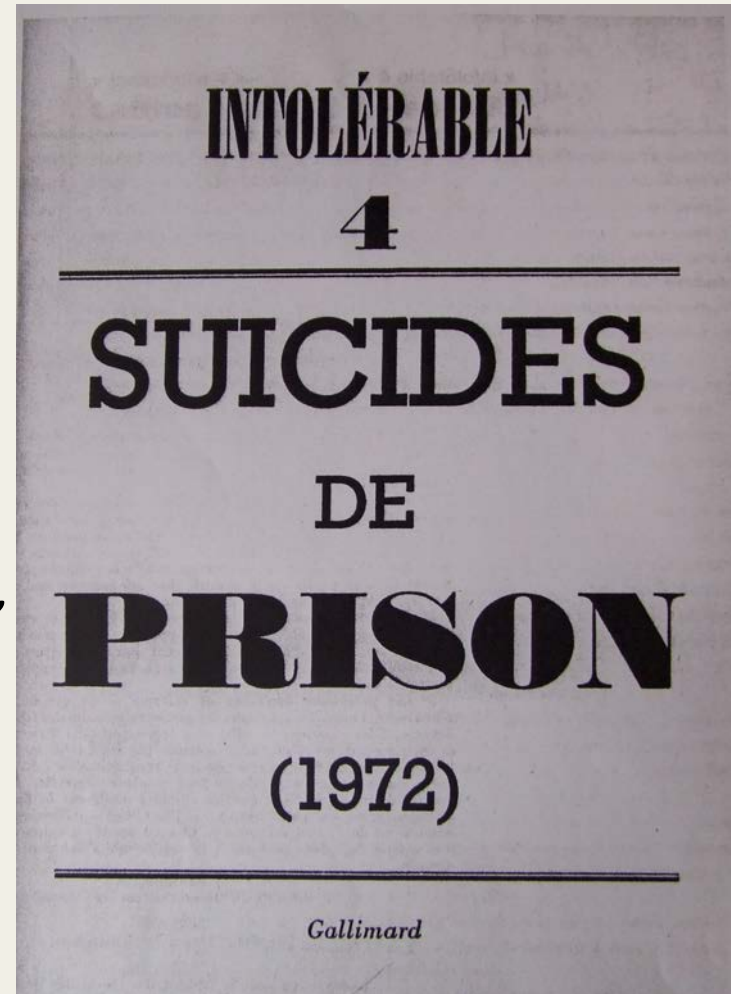


En **1971**, création du GIP (Groupe d'information sur les prisons).

Cours au Collège de France sur *Théories et Institutions pénales* (1971-1972) et *La société punitive* (1972-1973).

En **1971**, création du GIP (Groupe d'information sur les prisons).

Peu d'informations se publient sur les prisons; c'est l'une des régions cachées de notre système social, l'une des cases noires de notre vie. Nous avons le droit de savoir, nous voulons savoir. C'est pourquoi avec des magistrats, des avocats, des journalistes, des médecins, des psychologues, nous avons formé un Groupe d'information sur les prisons.



Nous nous proposons de faire savoir ce qu'est la prison : qui y va, comment et pourquoi on y va, ce qui s'y passe, ce qu'est la vie des prisonniers et celle, également, du personnel de surveillance, ce que sont les bâtiments, la nourriture, l'hygiène, comment fonctionne le règlement intérieur, le contrôle médical, les ateliers; comment on en sort et ce que c'est, dans notre société, d'être l'un de ceux qui en sont sortis.

Ces renseignements, ce n'est pas dans les rapports officiels que nous les trouverons. Nous les demandons à ceux qui, à un titre quelconque, ont une expérience de la prison ou un rapport avec elle.

("Manifeste du G.I.P.", texte 86, Dits et écrits II, p. 1043)

Deux grandes interrogations structurent l'ouvrage :

-Pourquoi la prison apparaît-elle au XVIIIème ?

-Comment expliquer la pérennité de la prison, malgré son "échec" ?

1. La prison, une humanisation du châtement ?

L'ouvrage s'ouvre sur l'opposition entre deux façons de punir, à quelques dizaines d'années d'intervalle :

1. Le supplice sanglant et public d'un certain Damiens pour tentative de régicide en **1757**.



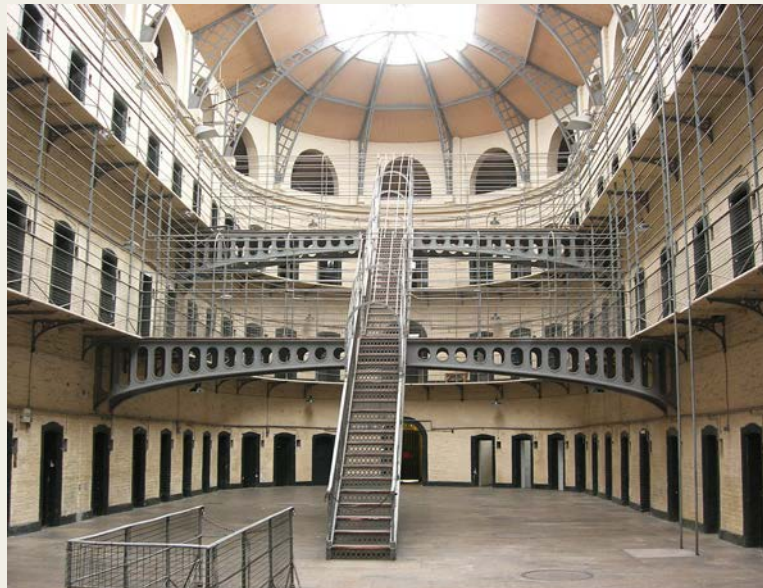
Enfin on l'écartela (...). Cette dernière opération fut très longue, parce que les chevaux dont on se servait n'étaient pas accoutumés à tirer ; en sorte qu'au lieu de quatre, il en fallu mettre six; et cela ne suffisait pas encore, on fut obligé pour démembrer les cuisses du malheureux, de lui couper les nerfs et de lui hacher les jointures...

(cité par M. Foucault, *Surveiller et punir*, p. 9).

2. Le règlement pointilleux d'une maison de correction en **1838**.

ART.17. La journée des détenus commencera à six heures du matin en hivers, à cinq heures en été. Le travail durera neuf heures par jour en toute saison. Deux heures par jour seront consacrées à l'enseignement. Le travail et la journée se termineront à neuf heures en hiver, à huit heures en été.

(cité par M. Foucault, *Surveiller et punir*, p. 12).



Entre ces deux "scènes" : modification profonde du système pénale, naissance de la prison.

1. D'un côté un **châtiment corporel et public** : une action sur le corps.

2. De l'autre : une **suspension de liberté**.

A la place du **bourreau**, on trouve maintenant une "armée de techniciens" : le **surveillant**, mais aussi les médecins, les psychiatres, les aumôniers, les éducateurs, etc.).

La punition a cessé d'être une **scène** : l'exécution publique est dorénavant perçue comme un foyer où la violence se rallume.

Apparente **humanisation** du châtement, **progrès moral**. Contre l'arbitraire et l'atrocité des peines de l'Ancien Régime, des peines plus justes et plus douces.

C'est ce récit optimiste que Foucault nuance : Sous cette apparente humanisation, **une nouvelle économie du pouvoir fonctionnant à partir de dispositifs disciplinaires**.

*Historiquement, le processus par lequel la bourgeoisie est devenue au cours du XVIII^e siècle la classe politiquement dominante s'est abrité derrière la mise en place d'un cadre juridique explicite, codé, **formellement égalitaire**, et à travers l'organisation d'un régime de type parlementaire et représentatif. Mais le développement et la généralisation des **dispositifs disciplinaires** ont constitué **l'autre versant, obscur, de ces processus.***

*La forme juridique générale qui garantissait un système de droits en principe égaux était sous-tendue par ces mécanismes menus, quotidiens et physiques, par tous ces systèmes de micro-pouvoir essentiellement inégaux et dissymétriques que constituent les disciplines. (...) **Les disciplines réelles et corporelles ont constitué le sous-sol des libertés formelles et juridiques. (...) Les “Lumières” qui ont découvert les libertés ont aussi inventé les disciplines.***

(p. 258)

Opposition entre la **loi** et la **norme**.

Les disciplines : "Dressage des individus", qui passe par un dressage des **corps**.

*Dans nos sociétés, les systèmes punitifs sont à replacer **dans une certaine "économie politique" du corps** : même s'ils ne font pas appel à des châtiments violents ou sanglants, même lorsqu'ils utilisent les méthodes "douces" qui enferment ou corrigent, **c'est bien toujours du corps qu'il s'agit** – du corps et de ses forces, de leur utilité et de leur docilité, de leur répartition et de leur soumission.*

(p. 33)

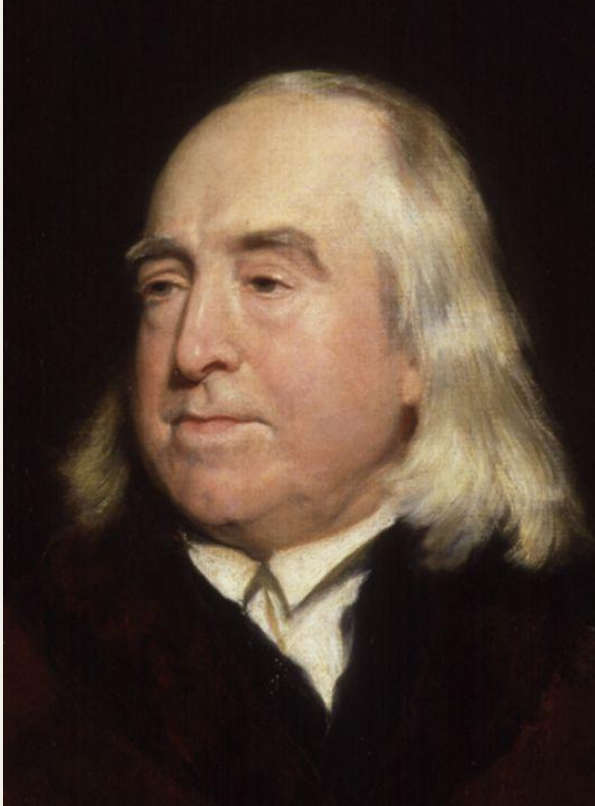
Pour Foucault, il ne s'agit pas de proposer une histoire de la prison sur fond des **structures juridiques** ou des **idées morales** mais plutôt sur fond **d'une histoire du corps**.

Une histoire du corps sur lequel les rapports de pouvoir opèrent une prise immédiate :

Ils l'investissent, le marquent, le dressent, le supplicient, l'astreignent à des travaux, l'obligent à des cérémonies, exigent de lui des signes.

(p. 34)

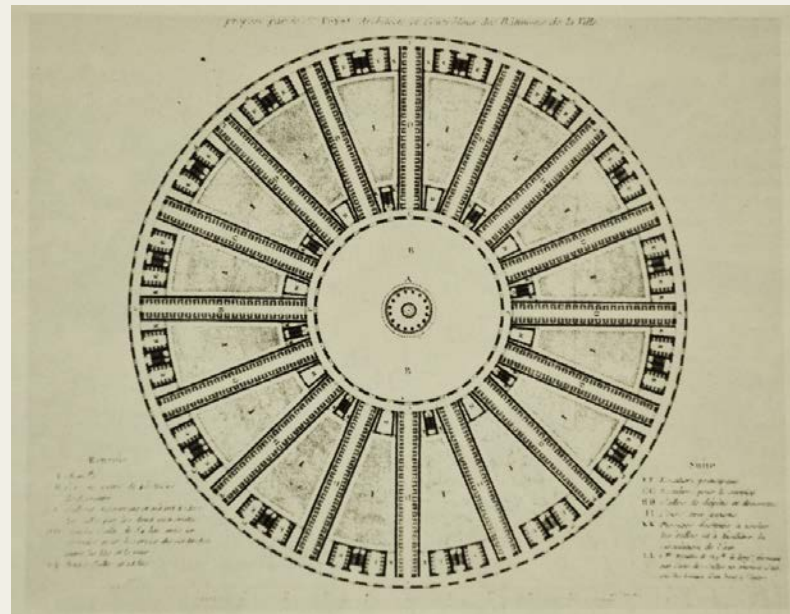
2. Le *Panopticon* :

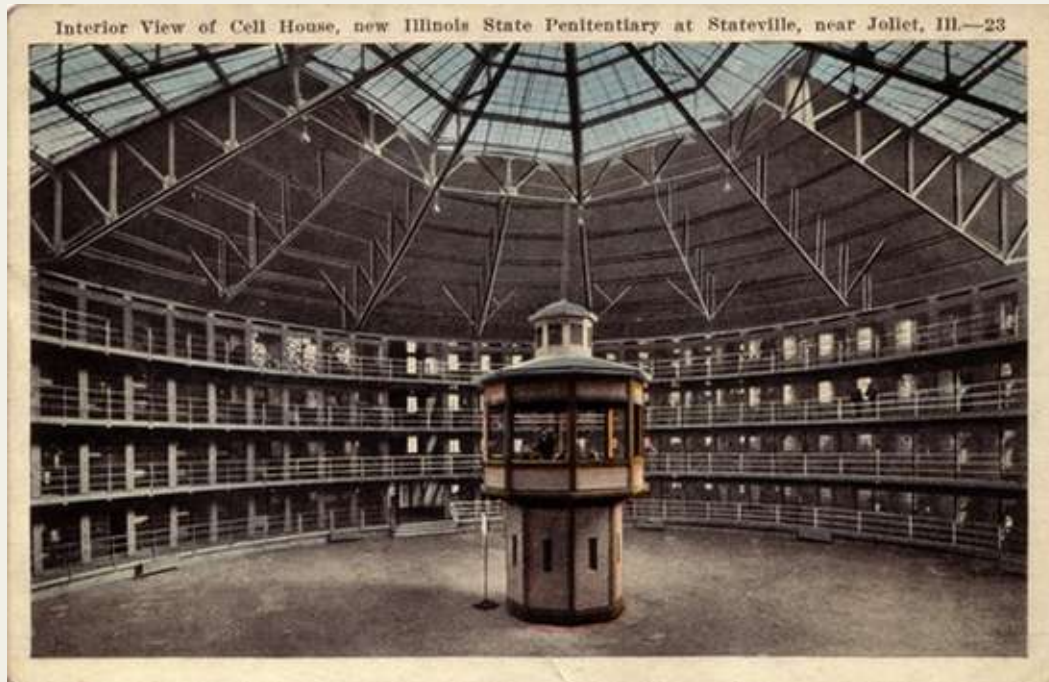


A cet égard, le *Panopticon* tel qu'il a été élaboré par le philosophe utilitariste **Jeremy Bentham** (1748-1832) est exemplaire.

Il va servir de modèle et de référence à tous les lieux d'enferment pendant plus d'un siècle : prison, école, usine, hôpital, etc.

A la périphérie un bâtiment en anneau; au centre, une tour; celle-ci est percée de larges fenêtres qui ouvrent sur la face intérieure de l'anneau; le bâtiment périphérique est divisé en cellules, dont chacune traverse toute l'épaisseur du bâtiment; elles ont deux fenêtres, l'une vers l'intérieur, correspondant aux fenêtres de la tour; l'autre donnant sur l'extérieur, permet à la lumière de traverser la cellule de part en part.

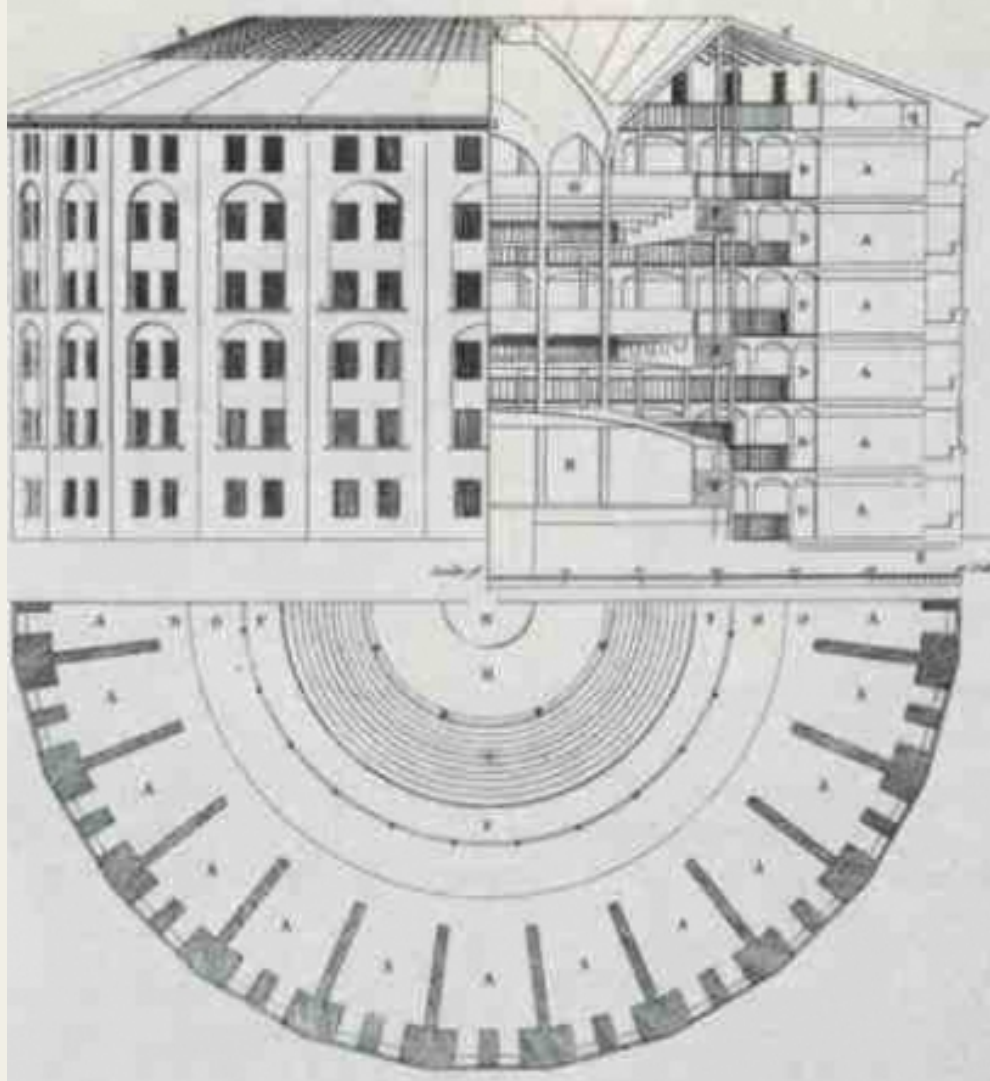




*Il suffit alors de placer un surveillant dans la tour centrale, et dans chaque cellule d'enfermer un fou, un malade, un condamné, un ouvrier ou un écolier. Par l'effet du contre-jour, on peut saisir de la tour (...) les petites silhouettes captives dans les cellules périphériques. **Autant de cages, autant de petits théâtres, où chaque acteur est seul, parfaitement individualisé et constamment visible.***

(Surveiller et punir, p. 233)

*A General Idea of a PENITENTIARY PANOPTICON in an Improved, but as yet (Dec 25th 1825) Unfinished State.
See Particulars & Observations to Plans, Elevations & Sections (being Plans referred to as N^o 1).*



EXPLANATION.

- A. Cell
- B. C. Great Avenue or Light
- D. Cell Hallway
- E. Kitchen
- F. Inspector's Hallway
- G. Chapel Hallway
- H. Inspector's Lodge
- I. Floor of the Chapel
- J. Key-hole to St.
- K. This Room is with three Galleries immediately within the outer wall all round plan, for use as under Galleries of
- L. Plan of the Chapel
- M. Circular Opening in St. of same height as above, placed to light the Inspector's Lodge
- N. Another Wall, from top to bottom, for light, air and separation

Drawn by J. H. R. 1825.

Contraste net avec le cachot dans lequel il s'agissait d'"**enfermer, priver de lumière et de cacher**" :

Au vieux schéma simple de l'enfermement et de la clôture – des murs épais, de la porte solide qui empêchent d'entrer ou de sortir -, commence à se substituer le calcul des ouvertures, des pleins et des vides, des passages et des transparences.

(p. 203)

Chacun est vu, mais ne voit pas :

-Ne voit pas latéralement : pas de communication ou de contact avec les autres détenus.

-Ne voit pas le gardien ou le surveillant dans la tour.

C'est cela sans doute l'effet majeur du panoptique : le pouvoir doit être visible mais invérifiable. Le détenu ne doit jamais savoir s'il est effectivement regardé :

*Induire chez le détenu un état conscient et permanent de visibilité qui assure **le fonctionnement automatique du pouvoir**.
Faire que la surveillance soit permanente dans ses effets, même si elle est discontinuée dans son action.*

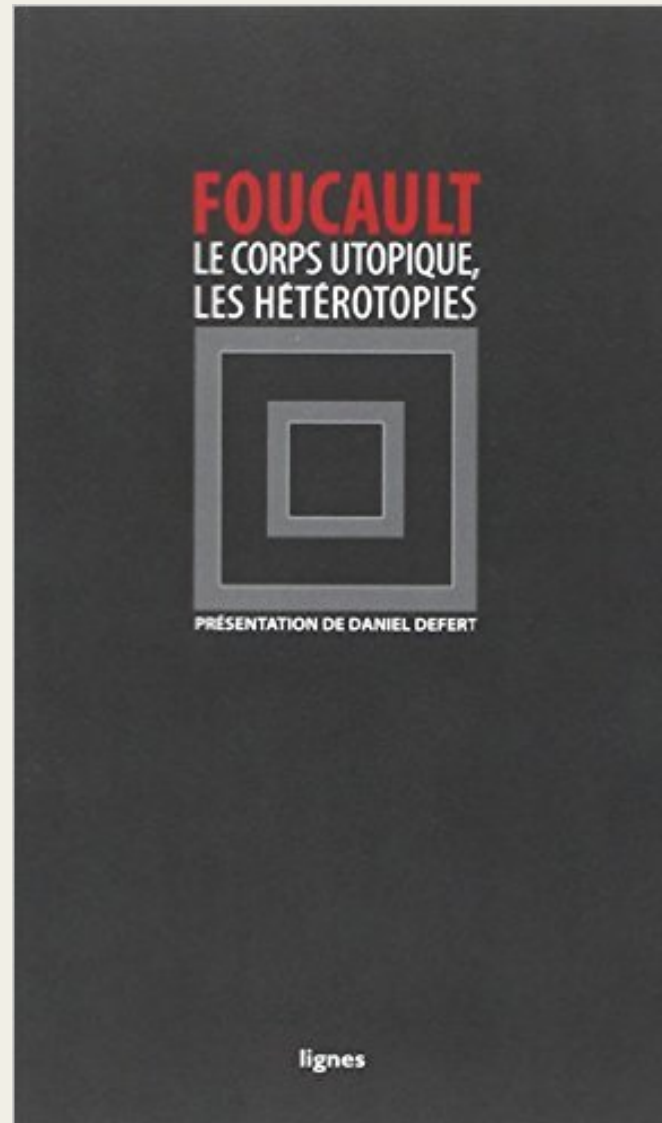
Ce dispositif "automatise et désindividualise le pouvoir". Il a son principe "moins dans une personne que dans une certaine distribution concertée des corps, des surfaces, des lumières, des regards". (p. 235)

Donner l'impression d'une surveillance permanente : d'autres formes de contrôle ont pris le relais (caméras de surveillance, satellites, bracelet électronique, ...).

Des formes de contrôle qui ont gagné en **invisibilité**, qui deviennent imperceptible.

3. La prison, une hétérotopie ?

Importance de la question de l'organisation spatiale dans l'étude de la prison.



Les utopies ?

Thomas More (1478-1535)

Utopia, publié à Louvain en 1516

Créateur du terme

U-topia – Eu-topia



Pourtant, selon Foucault, il y a dans toute société des utopies qui ont un lieu précis et réel. Ces lieux utopiques "réels", il les appelle des **hétérotopies**. Il s'agit d'espaces **absolument autres**, des **contre-espaces**.

On ne vit pas dans un espace neutre et blanc; on ne vit pas, on ne meurt pas, on n'aime pas dans le rectangle d'une feuille de papier. On vit, on meurt, on aime dans un espace quadrillé, découpé, bariolé, avec des zones claires et sombres, des différences de niveaux, des marches d'escalier, des creux, des bosses, des régions dures et d'autres friables, pénétrables, poreuses.

Il y a les régions de passage, les rues, les trains, les métros; il y a les régions ouvertes de la halte transitoire, les cafés, les cinémas, les plages, les hôtels, et puis il y a les régions fermées du repos et du chez-soi. Or parmi tous ces lieux qui se distinguent les uns des autres, il y en a qui sont absolument différents : des lieux qui s'opposent à tous les autres, qui sont destinés en quelque sorte à les effacer, à la neutraliser ou à les purifier. Ce sont en quelque sorte des contre-espaces.

(M. Foucault, *Le corps utopique. Les hétérotopies*, p. 23-24)

Des exemples de ces hétérotopies, de ces lieux réels et pourtant hors de tous les lieux ?

Elles peuvent prendre des formes extraordinairement variées : les jardins, les cimetières, les asiles, les maisons closes, les villages du Club Méditerranée, mais aussi les **prisons**, et bien d'autres...

Parmi ces hétérotopies, "hétérotopies de la déviation" :

Elles renvoient à des lieux que la société ménage dans ses **marges**, dans **les plages vides** qui l'entourent. Elles sont plutôt réservées aux individus dont le comportement est déviant.

Les maisons de repos, les cliniques psychiatriques, les prisons.

Chaque hétérotopie a son histoire. Elle peut apparaître a un moment donné, disparaître ensuite (exemple du cimetièrè). Il y a aussi des hétérotopies liées au temps : la fête, la foire.

4. La prison est-elle vouée à l'échec ?

Pourquoi l'emprisonnement perdure-t-il alors que le constat de dysfonctionnement de la prison est sans appel ? Ne faut-il pas faire le constat d'un échec de la prison ?

Depuis sa création, l'échec de la prison a été proclamé : elle maintient la délinquance, induit la récidive, et même elle transforme "l'infracteur d'occasion en délinquant d'habitude".

Or, une telle dénonciation c'est toujours accompagnée de son maintien.

La réponse de Foucault est étonnante : si la prison perdure tout en échouant, "peut-être faut-il retourner le problème et se demander à **quoi sert l'échec de la prison**" ?

Ou pour le dire autrement : La prison n'est peut-être pas un échec si l'on sait décrypter à quoi elle sert d'abord.

A quoi sert-elle ? A quoi sert son "échec" ?

La prison n'est peut-être pas d'abord destinées à supprimer les infraction, mais plutôt à les distinguer, les distribuer, les utiliser. Il s'agirait d'aménager la transgression, de **gérer et de différencier les illégalismes.**

Il s'agirait de chercher à diminuer une forme d'**illégalisme populaire** à la faveur d'un **illégalisme contrôlable.**

Pour diminuer et marginaliser l'**illégalisme populaire** (source d'agitation sociale, de subversion politique et de grandes peurs), il fallait faire surgir un autre illégalisme "politiquement neutralisé" : la **délinquance**.

Délinquance, qui renvoie à un illégalisme "plus conforme" aux intérêts de la bourgeoisie : circuits d'argent de la prostitution, du trafic d'armes, de la drogue,...

Bref, la finalité de la prison, ce n'est peut-être pas d'éradiquer la délinquance, mais de la gérer, de l'homogénéiser, de la rendre moins effrayante pour la stabilité politique.

Foucault va jusqu'à avancer cette idée que la prison fabrique la délinquance.

*Si telle est la situation, la prison, en "échouant" apparemment, ne manque pas son but ; elle l'atteint au contraire dans la mesure où elle suscite au milieu des autres **une forme particulière d'illégalisme**, qu'elle permet de mettre à part, de placer en pleine lumière et d'organiser comme un milieu relativement clos mais pénétrable. Elle contribue à mettre en place un illégalisme voyant (...). Cette forme, c'est la **délinquance** proprement dite. (...)*

*Au constat que la prison échoue à réduire les crimes il faut substituer l'hypothèse que la prison a fort bien réussi à produire la **délinquance**, (...) forme politiquement ou économiquement moins dangereuse – à la limite utilisable – d'illégalisme ; à produire les délinquants, milieu apparemment marginalisé mais centralement contrôlé (...).*

Réussite telle qu'après un siècle et demi d'"échecs", la prison existe toujours, produisant les mêmes effets et qu'on éprouve à la jeter bas les plus grands scrupules.

(Surveiller et punir, p. 322-323)

*La prison, ç'a été **une fabrique de délinquants**. La fabrication de la délinquance par la prison, ce n'est pas un échec de la prison, c'est sa réussite, puisqu'elle était faite pour ça. (...) Cette institution de la prison permet de garder le contrôle sur les illégalismes; en excluant par ces effets toute réinsertion sociale, elle assure que les délinquants resteront délinquants.*

("Points de vue", texte 177, Dits et écrits II, p. 93)

Séance 5

Qu'est-ce que la bio-politique ?